

## **Bourse individuelle d'aide aux études supérieures alloué au compositeur**

### **Nik Bohnenberger**

La commission consultative des ayants droit de la SACEM Luxembourg a retenu à l'unanimité la candidature de Nik Bohnenberger pour la première attribution de la bourse individuelle d'aide aux études supérieures dans tous les domaines de la création musicale.

**Luxembourg le 29/10/2018:** La SACEM Luxembourg avec sa commission consultative des ayants droit, a le plaisir de vous informer de l'attribution d'une bourse individuelle d'aide aux études supérieures dans tous les domaines de la création musicale à Nik Bohnenberger.

Après l'obtention de son master en pédagogie en musique à la Humboldt Universität à Berlin, M. Bohnenberger, âgé de 24 ans, a été admis à la « Universität der Künste » de Berlin pour y continuer son parcours académique en composition musicale.

La bourse de la SACEM Luxembourg s'inscrit dans le cadre de l'action culturelle, par le biais de laquelle la SACEM Luxembourg soutient la création du répertoire local, et en conséquence la professionnalisation de la scène musicale locale. Cette nouvelle bourse de 5000€ s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.



*Photo by Eric Chenal*

**Nik Bohnenberger, compositeur, lauréat de la bourse :** La bourse individuelle signifie pour moi que je puisse poursuivre une formation idéale de ma vision artistique. Mes études en composition n'ont pas nécessairement comme but de me garantir un emploi bien rémunéré, mais elle me donne la possibilité d'approfondir mes connaissances de la composition dans un environnement ouvert à l'expérimentation musicale.

Je suis ravi d'avoir cette chance d'entamer mon propre processus grâce à cette bourse généreuse de la SACEM Luxembourg.

**David Laborier, président de la commission consultative :** Les métiers de la création musicale sont indispensables au maintien de tous les autres métiers l'industrie de la musique, tous genres confondus. Sans créateurs, pas de créations, donc pas de contenu musical à offrir aux auditeurs. C'est pourquoi nous, en tant que Commission regroupant les créateurs du Luxembourg et défendant leurs intérêts respectifs, sommes ravis de pouvoir attribuer annuellement une telle bourse, dans l'esprit de soutenir les futurs professionnels de la création musicale dans leurs parcours académique. Nous félicitons vivement Nik Bohnenberger pour son admission à la « Universität der Künste » et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses futurs projets.

**Marc Nickts gérant de la SACEM Luxembourg :** Cette initiative de la SACEM Luxembourg démontre l'importance d'encourager les créateurs de continuer à se former et de se professionnaliser pour améliorer leurs créations.

**La bourse d'études est attribuée une fois par an, sur dossier à soumettre avant le 30 septembre de chaque année. Le/les candidat(s) retenu(s) au cours du mois octobre. Plus d'informations concernant la bourse d'études sur [www.sacem.lu](http://www.sacem.lu).**

### **A propos de la SACEM Luxembourg**

La SACEM Luxembourg représente au Luxembourg l'ensemble des auteurs et compositeurs du monde entier et elle peut donner valablement les autorisations requises par la loi pour la diffusion publique ou la reproduction d'œuvres du répertoire mondiale. Elle collecte et repartie les droits d'auteurs tout en étant adapté aux conditions et aux spécifications du Luxembourg.

Dans le cadre de son action culturelle elle soutient tous les ans des multiples projets liés à la valorisation du répertoire local.

### **Contact presse :**

Marc Nickts  
Gérant SACEM Luxembourg  
475559  
[info@sacemlux.lu](mailto:info@sacemlux.lu)